

Académie de POITIERS
Collège Denfert Rochereau
31 rue Jean Jaures
79400 St Maixent l'Ecole

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : 30 avril 2018

Année scolaire : 2017 - 2018

Numéro de séance : 05

Date de transmission de la convocation aux membres : 6 avril 2018

1^{ère} convocation (oui/non) : **oui**

2^{ème} convocation (oui/non) : **non**
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **M. PAIRAULT Alain**

Secrétaire de séance : **Mme BUTEY-LABOREL**

Quorum (13 ou 16) : **15**

Nombre de présents :

Ordre du jour

1) Préambule :

- Approbation du PV du CA du 5 février 2018 et adoption de l'ordre du jour de la séance du 30 avril 2018.

2) Vie pédagogique et éducative

- Préparation de la rentrée 2018 : grilles horaires et modulations.

3) Fonctionnement général :

- Organisation de la fin de l'année scolaire 2017-2018.
- Composition de la commission « Fonds sociaux ».
- PPMS

4) Vie budgétaire et financière :

- Compte financier 2017
- Contrats et marchés (Turbo Self)
- Acceptation de dons (banque populaire, Rotary, UDAC, Souvenir Français)
- DBM (pour information)
- DBM pour vote :
 - prélèvement sur le fond de roulement,
 - ventilation.

5) Questions diverses.

- Aides aux voyages : questions posées par la Maison des collégiens.
- Question posée par une représentante des parents d'élèves.
- Annulation du voyage des 3A à l'Ile de Ré.

Annexes : 1 - :

- Motions [nombre – titre) : **0**

PRESENCE au CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05 février 2018

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A(*)	E[☐]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Alain PAIRAULT	X					
	Proviseur adjoint ou principal adjoint	Céline BISSON	X					
	Gestionnaire	Patricia MARCHANDIER	X					
	C.P.E.	Florent TRUQUIN	X					
	Directeur adjoint de la SEGPA	Vincent POUYADOU	X					
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	Léopold MOREAU Hélène HAVETTE		X	X			
	Groupement de communes	Magali SABOURIN			X			
	Commune siège	Eliane BOUZINAC DE LA BASTIDE		X				
PERSONNALITE QUALIFIEE	Jean RIERA	X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Laurent COUVRAT	X					
		Marie BUTEY-LABOREL	X					
		Frédéric MORINEAU	X					
		Lucile BIGOSINSKI	X					
		Colette BRUNET	X					
		Delphine BIEHLMANN	X					
		Sabrina MENARD	X					
	Personnels ATOSS	Julien TAILLARD	X					
		Séverine GUIET			X			
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Stéphane SAUVAGE		X				
		Angèle GARREAU			X			
		Xavier DEGUILLE	X					
		Florence BOURGOIN	X					
		Valérie SELLIN	X					
		Muriel ROUGEAU			X			
		Agnès BUREAU			X			
	Elèves	Lucie ROUSSELOT			X			
		Kyllian DERNAULT		X				
		Léo HERBERT		X				

[☐] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

I - Préambule

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 18 h 10 et fait lecture de l'ordre du jour en déclinant les points rajoutés (Question posée par une représentante des parents d'élèves, annulation du voyage des 3A à l'Ile de Ré).

Mme Butey Laborel, représentante des enseignants accepte d'assurer le secrétariat de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 5 février 2018 et adoption de l'ordre du jour de la séance du lundi 30 avril 2018 :

M. le Président rappelle les principaux points abordés lors de la séance du 5 février 2018.

Le procès-verbal de la séance du 5 février 2018 est adopté ainsi que l'ordre du jour suivant :

- 1) Préambule :
 - Approbation du PV du CA du 5 février 2018 et adoption de l'ordre du jour de la séance du 30 avril 2018.
- 2) Vie pédagogique et éducative
 - Préparation de la rentrée 2018 : grilles horaires et modulations.
- 3) Fonctionnement général :
 - Organisation de la fin de l'année scolaire 2017-2018.
 - Composition de la commission « Fonds sociaux ».
 - PPMS
- 4) Vie budgétaire et financière :
 - Compte financier 2017
 - Contrats et marchés (Turbo Self)
 - Acceptation de dons (banque populaire, Rotary, UDAC, Souvenir Français)
 - DBM (pour information)
 - DBM pour vote :
 - prélèvement sur le fond de roulement,
 - ventilation.
- 5) Questions diverses.
 - Aides aux voyages : questions posées par la Maison des collégiens.
 - Question posée par une représentante des parents d'élèves.
 - Annulation du voyage des 3A à l'Ile de Ré.

⇒ **Vote Pour : 17 Contre : 0 Abstention: 0**

Arrivée de M Sauvage : à 18 h 35

II - Vie pédagogique et éducative

➤ Préparation de la rentrée 2018 : grilles horaires et modulations du cycle 4.

Monsieur le Principal présente les modifications de la grille horaire du cycle 4 (suite aux décisions du conseil pédagogique) et plus particulièrement les modulations retenues dans le cadre de l'autonomie de l'établissement :

- 📌 niveau 3^{ème} : 3h d'accompagnement personnalisé et 1 h d'EPI.
- 📌 niveau 5^{ème} et 4^{ème} : 3h d'accompagnement personnalisé et 1 h d'EPI.

La grille horaire est présentée.

11 02 2017	Cycle 4								
	NIVEAU 5 (modulation 2h AP et 2h EPI)			NIVEAU 4 (modulation 2h AP et 2h EPI)			NIVEAU 3 (modulation 3h AP et 1h EPI)		
	HORAIRE	dont enseignement à coloration disciplinaire	dont enseignement à coloration AP (2h)	HORAIRE	dont enseignement à coloration disciplinaire	dont enseignement à coloration AP (2h)	HORAIRE	dont enseignement à coloration disciplinaire	dont enseignement à coloration AP (2h)
Français	4,5	4,25	0,5	4,5	4,5	0,5	4	3	1
Mathématiques	3,5	3	0,5	3,5	3	0,5	3,5	3	0,5
Hist-Géo	3	2	0,5	3	3		3,5	3	0,5
LV1	3	3	0,5	3	2,5	0,5	3	2,5	0,5
LV2	2,5	2,5		2,5	2,5		2,5	2,5	
Physique	1,5	1,5		1,5	1,5		1,5	1,5	
SVT	1,5	1,25		1,5	1,25	0,25	1,5	1,25	0,25
Technologie	1,5	1,5		1,5	1,25	0,25	1,5	1,25	0,25
Arts Plastique	1	1		1	1		1	1	
Education Musicale	1	1		1	1		1	1	
EPS	3	3		3	3		3	3	
Total Elève	26	24	2	26	24,5	2	26	23	3

Cette grille horaire est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Vote Pour : 18 Contre : Abstention : 0
Acte n° 51

Commentaires :

✚ Néant

III – Fonctionnement général.

➤ Organisation de la fin de l'année scolaire 2017-2018.

Monsieur le Principal présente l'organisation de la fin de l'année scolaire 2018, l'établissement étant centre d'écrit et de correction.

A noter que les corrections auront les 3 et 4 juillet 2018.

Proposition d'organisation :

- l'établissement étant centre d'écrit, les cours seront suspendus les jeudi 28 et vendredi 29 juin 2018 (une remise d'ordre sera effectuée pour les élèves DP des classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}).
- l'établissement étant centre de correction :
 - le lundi 2 juillet 2018, les cours seront perturbés du fait de l'absence d'un grand nombre de professeurs mobilisés par les opérations de secrétariat nécessaires à la préparation des corrections des épreuves écrites, les emplois du temps des classes seront réaménagés pour ce jour.
 - Le mardi 3 juillet 2018 et le mercredi 4 juillet 2018, l'établissement étant centre de correction, les cours seront suspendus du fait de l'absence d'un grand nombre de professeurs mobilisés par les opérations de secrétariat de correction et par les corrections des épreuves écrites. L'accueil des élèves sera néanmoins maintenu et une remise d'ordre sera effectuée pour les élèves DP.
- Cette organisation fera l'objet d'une note d'information aux familles courant juin 2018.

Les membres du CA adoptent l'organisation proposée.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 58

Commentaires :

✚ Néant

➤ Composition de la commission « Fonds sociaux ».

Monsieur le Principal présente une proposition de composition de la commission citée en objet ainsi que les modalités de fonctionnement et les conditions d'attribution des aides :

1 – Composition de la commission.

Le chef d'établissement constitue sous sa présidence une commission de fonds sociaux qui comprend :

- ✚ Mme la gestionnaire,
- ✚ Mme la gestionnaire adjointe,
- ✚ Mme l'assistante sociale scolaire.

2 – Fonctionnement.

- ✚ La commission émet un avis sur les demandes présentées.
- ✚ Afin de préserver la vie privée des familles, les dossiers sont examinés de façon anonyme.
- ✚ Les résultats des commissions sont communiqués aux familles.

3 – Conditions d’attribution.

3a Situation ordinaire

Les membres de la commission examinent les demandes en examinant particulièrement les points suivants :

- Situation financière
 - ✚ Le quotient familial,
 - ✚ L’avis d’imposition,
 - ✚ La situation de surendettement ou ponctuelle.

Tout justificatif mentionnant des difficultés financières ou de changement de situation financière

- Situation familiale
 - ✚ Nombre de personnes à charge (enfant scolarisés, apprentissage, demandeurs d’emploi, RSA.....)
 - ✚ La composition de la famille (en couple ou monoparentale)

3b Urgence

- ✚ Une aide peut être allouée sans consultation de la commission qui sera informé a posteriori.
- ✚ Chaque situation est examinée par la commission.
- ✚ L’aide n’a pas un caractère automatique et une prise en charge totale demeure exceptionnelle.

La composition de la commission « Fonds sociaux », les modalités de fonctionnement et les conditions d’attribution des aides présentées sont adoptées à l’unanimité des membres présents.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n °53

Commentaires :

- ✚ *M le Principal rappelle que les familles sont très pudiques face aux difficultés économiques. La commission doit donc être en capacité de réagir vite par rapport à certaines situations.*

➤ **Présentation des PPMS(s) risques majeurs et intrusion-attentat.**

M. le Principal présente les documents annexés qui seront, après validation par le CA, adressés aux autorités compétentes (DSDEN 79, mairie et collectivité départementale).

M. le principal insiste sur les difficultés rencontrées qui ont nécessité les conseils de la personne référent de la DSDEN 79.

A noter que le dispositif de sonorisation actuel ne permet la diffusion des signaux d’alerte adaptés à chaque situation. Pour l’heure, ces signaux sont diffusés à l’aide d’un mégaphone. Cette solution n’est pas adaptée car elle expose aux dangers potentiels l’usager de ce mégaphone. A noter également que la cellule de crise a été installé (voir composition dans les documents annexés) que le PPMS intrusion et attentat a été validé en début d’année scolaire par un exercice.

M. le Principal indique qu’une étude technique a été réalisée par une entreprise spécialisée à la demande de l’établissement. Le devis reçu fait état de la nécessité de changer tous le dispositif de sonorisation pour un montant deeuros. La collectivité départementale sera donc interpellée sur ce dossier afin de solliciter les aides financières nécessaires (obligations réglementaires).

Le plan particulier de mise en sécurité face aux risques majeurs est présenté ainsi que les zones de confinement.

Le PPMS face aux risques majeurs est adopté à l’unanimité des membres présents

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n °55

Commentaires :

- ✚ *Néant*

Le plan particulier de mise en sécurité face aux risques d’attentat et d’intrusion est présenté.

Le PPMS attentat-intrusion est adopté à l’unanimité des membres présents

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n °54

Commentaires :

✚ Néant

IV – Vie budgétaire et financière.

➤ **Compte financier 2017.**

Monsieur l'Agent Comptable du Lycée du Haut Val de Sèvre retrace les opérations de 2017 en précisant qu'il s'agit de la réalisation du budget prévisionnel. Tous les membres du conseil d'administration ont reçu les tableaux récapitulatifs des recettes et dépenses ainsi que le résultat comptable.

Quelques commentaires de gestion financière :

SERVICE GENERAL

Le résultat du service général :

SG = - 11 922, 43 € (argent) / 5 496, 50 € d'amortissements réels.

Les points essentiels du service hébergement.

1- Administration et logistique

Viabilisation

Les conditions climatiques de 2017 n'ont pas été favorables aux économies d'énergie.

Le chauffage maintenu jusqu'en mai et un hiver froid expliquent les dépenses énergétiques.

Toutefois, il est à remarquer une baisse des dépenses du poste électricité.

Entretien et fonctionnement général

Les dégradations et les réparations demeurent constantes.

Produits d'entretien : les nouvelles techniques de nettoyage ont réduit l'utilisation de produits d'entretien et par conséquent une diminution des dépenses de ce poste budgétaire.

2- Activités pédagogiques

De nouveaux postes de dépenses sont à constater dû à la réforme des collèges.

En effet, des interventions pour animer des ateliers dans le cadre des EPI constituent de nouvelles dépenses par rapport aux années précédentes.

3- Vie de l'élève

Plus de 6 000 euros sont consacrés aux aides en faveur des familles.

Principalement pour les aides à la demi-pension.

SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

SRH = + 12 273, 11 € (argent) / + 1752, 55 € (stocks).

5 points essentiels ressortent de l'exercice 2017 du service hébergement

- **1- Inscription du service dans la démarche qualitative :**
 - ⇒ 2016 : l'acquisition de produits Bio,
 - ⇒ 2017 : acquisition des produits « circuit court » : moins onéreux.

- **2 - Baisse du coût du repas :**

Le service de restauration s'applique à veiller à diminuer le coût du repas,

- ⇒ S'attache à appliquer les techniques de cuisson,
- ⇒ Veille à appliquer les démarches de maîtrise des coûts,
- ⇒ Un ajustement quotidien du nombre des effectifs en collaboration avec la vie scolaire,
- ⇒ Une lutte constante contre le gaspillage,
- ⇒ L'ensemble de ces démarches explique le tableau récapitulatif ci-dessous.

2016	2017	2018 (au 30 04 2018)
1.91	1.79	1.695

- 3 -Aide circuit court

L'implication significative du service restauration dans la démarche qualitative présentée par la collectivité de rattachement a permis à l'établissement de recevoir un soutien financier de la collectivité, à savoir 10 centimes d'euros par repas dès lors que l'objectif d'achat de produits locaux sera atteint.

Ainsi, au titre de 2017, ce sont 6 770 euros qui ont été versés au collège.

- 4 -Augmentation du nombre des commensaux

Au titre des recettes : 15 978 euros proviennent des repas des commensaux

- 5 -Marchés

L'abandon du groupement de commandes auprès du réseau RESALIS a conduit le collège à recourir à la procédure de marché public, principalement pour l'achat de la viande.

Cette démarche a engendré une baisse des coûts d'achat tout en préservant la qualité et le maintien du développement local.

CONCLUSION

Ce service laisse apparaître un résultat excédentaire qui s'explique ainsi :

- Le soutien financier n'est pas connu en début d'exercice et n'est donc pas fixé lors du compte prévisionnel, dans un souci de sincérité financière
Ignorant si les objectifs en fonction des critères déterminés par le conseil départemental seront atteints aucune aide n'a été reportée en recettes au budget.
- L'organisation des emplois du temps a eu des répercussions sur le service de restauration. En effet, en 2017, le nombre d'élèves inscrits en DP 5 a augmenté.
- Le nombre de repas des commensaux a augmenté. De plus, le tarif en fonction de l'indice a des répercussions sur la prévision budgétaire.
Cet indice fait varier le tarif des repas, paramètre qui n'est pas aisé de connaître lors de l'élaboration budgétaire.

De plus, le service de gestion a effectué un travail de proximité » auprès des familles pour :

- Veiller à l'exactitude des données et à l'accomplissement des formalités pour déterminer la juste tarification en fonction des revenus des familles,
- Rappeler aux familles leur éventuel droit aux aides départementales.

Enfin, contact est pris régulièrement avec les familles en difficulté pour régler les créances de cantine pour proposer des aides du fonds social, échelonnement des créances et de ce fait diminuer le nombre des impayés.

Résultats :

Au vu des résultats, le compte financier 2017 est arrêté à hauteur de **490570.53 €** en dépenses et **483279.98 €** en recettes. Le chef d'établissement soumet au **vote l'arrêt sans réserve** du compte financier 2017 à hauteur de **490570.53 €** en dépenses et **483279.98 €** en recettes.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 60

Le conseil d'administration approuve :

- ⇒ la répartition des - **3393.27 €** du **résultat déficitaire** selon la répartition suivante :
- ⇒ **Service général: - 17418.93€**,
- ⇒ **SRH: +14025.66€**,

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 61

Commentaires :

✚ Néant

➤ **Contrats et marchés (Turbo Self).**

Mme le gestionnaire présente le contrat relatif à la maintenance de la machine Turbo self pour un montant de 1109.77 euros/an pour une durée de 3 ans.

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer ce contrat

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n°52

Commentaires :

✚ Néant

➤ **Dons**

Mme le gestionnaire présente les différents dons dont a bénéficié le collègue

DONATEURS	MONTANT
Banque Populaire	200
Rotary club	350
Souvenir Français	1000
UDAC	150
UNC	150

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à intégrer ces dons dans le budget de l'établissement.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n°57

Commentaires :

✚ Néant

➤ **Décisions Budgétaires Modificatives n° 2 à 4 (pour information) : voir document joint.**

Mme le gestionnaire présente les DBM n° 2à4 pour information :

Ouverture des crédits	Reliquat subvention Environnement professionnel	75.99
Ouverture des crédits	Réparation compresseur	770.06
Ouverture de crédits	Reliquat de subvention Subvention Ministère Dépenses pédagogiques	417.11

Commentaires :

✚ Néant

➤ **Décision Budgétaire Modificative n° 5 (pour vote) : voir document joint.**

Mme le gestionnaire présente la DBM n°5 pour vote à savoir une demande de prélèvement dur fonds de roulement d'un montant de 26 500 euros dont la répartition est présentée comme ci-dessous :

Prélèvement sur FDR		
INVESTISSEMENT	Imprimante 3d	3 500
	Essoreuse à légumes	
	SONORISATION	1 500
FONCTIONNEMENT	SONNERIE	
	Equipement Installation	4 500
	Mise en service	2 000
	Viabilisation	15 000
TOTAL		26 500

Cette décision budgétaire modificative est acceptée à l'unanimité.

⇒ Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

▪ Acte N° 56

Commentaires :

✚ Néant

V – Questions diverses

➤ Aides aux voyages : questions posées par la Maison des collégiens.

La Maison des collégiens informe le conseil d'administration de son souhait de financer les voyages scolaires par la menée d'une action conjointe des professeurs et à destination de tous les élèves. Cette solution qui doit permettre de simplifier les opérations et les comptes sera prise collégialement en début d'année prochaine pour une mise en application rapide sur l'année 2018-2019.

➤ Question posée par une représentante des parents d'élèves.

Les élèves sont sollicités pour faire du travail en groupe, en dehors des temps de cours. Ces travaux ne sont pas réalisables en étude (besoins d'échanges entre élèves, travaux de recherche sur internet). Le CDI permet-il ces travaux ? si oui : quels jours ?

Réponse :

M. le Principal et Mme Butey-Laborel expliquent le fonctionnement du CDI et les contraintes. M. le Principal informe les membres du CA qu'une note sera adressée à l'ensemble des élèves pour répondre à leurs besoins de manière efficiente.

➤ Annulation du voyage à l'Ile de Ré pour les élèves de 3^{ème} SEGPA.

M. le Principal informe les membres du CA que ce voyage initialement programmé dans le cadre de l'état prévisionnel des actions pédagogiques de l'année scolaire en cours est annulé du fait du refus d'un grand nombre de parents de la classe.

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à procéder au remboursement des recettes perçues et prend acte de cette annulation.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n ° 59

Commentaires :

✚ Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 10.

La secrétaire de séance

Mme BUTEY-LABOREL



Le Président,

